





Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Un premier pôle national d'expertise en formation sur les technologies des véhicules électriques

Mirabel, le 8 septembre 2017 – Le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR) de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) offrira prochainement un nouveau volet au programme Mécanique de véhicules lourds routiers, soit Mécanique d'autobus et de véhicules électriques (VÉ). L'établissement de formation professionnelle a également convenu d'une entente de partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme qui permettra aux étudiants de l'Attestation d'études collégiales (AEC) en Technologies des véhicules électriques (VÉ) de suivre leur formation dans les locaux du CFTR. Ces deux annonces, qui consolident le premier pôle national d'expertise en formation sur les technologies des VÉ, ont été faites en présence du président et de la directrice générale de la CSRDN, M. Jean-Pierre Joubert et M^{me} Guylaine Desroches, de la directrice générale du Cégep, M^{me} Nadine Le Gal, du maire de Saint-Jérôme, M. Stéphane Maher, du maire de Mirabel, M. Jean Bouchard et du vice-président de La Compagnie électrique Lion, M. Benoit Morin.

« Le CFTR offrira, dès l'hiver 2018, le volet Mécanique d'autobus et de véhicules électriques dans de nouvelles installations à Mirabel, a annoncé M^{me} Danielle Leblanc, directrice du CFTR. Avec l'arrivée de ce programme, le CFTR propose dorénavant à l'industrie du transport de personnes et de marchandises des diplômés pouvant œuvrer tant au niveau de la conduite que de la mécanique. La mécanique de VÉ préparera la main-d'œuvre à faire face à la nouvelle réalité économique du Québec associée à l'électrification des transports. À cette offre de service globale unique au Québec s'ajoute l'entente avec le Cégep de Saint-Jérôme qui positionne notre pôle de formation sur la scène provinciale ».

« Nous sommes fiers de contribuer à la formation de main-d'œuvre qualifiée et recherchée dans les industries nationales du transport routier, du transport de personnes et de la mécanique, a souligné M. Jean-Pierre Joubert. Je tiens à remercier celles et ceux qui se sont mobilisés et qui ont participé à l'actualisation de ces projets, entre autres, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et nos précieux partenaires, dont le cégep ».

« Unique en Amérique du Nord, l'AEC en Technologies des véhicules électriques constitue l'une des premières initiatives en formation technique dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en électrification des transports, a affirmé M^{me} Nadine Le Gal. Cette formation permet aux adultes issus des domaines de l'électrotechnique et de la fabrication mécanique de développer de nouvelles compétences en VÉ. L'entente avec le CFTR permettra d'offrir aux étudiants des ateliers à la fine pointe de la technologie et consolide la position privilégiée de nos institutions dans le secteur des VÉ. Je suis très fière de cette collaboration interordres qui permettra de mettre en place une synergie gagnante entre nos maisons d'enseignement ».

« Saint-Jérôme salue les récents développements au CFTR et l'entente avec le cégep. Reconnue comme ville pionnière et pilote du VÉ au Canada, Saint-Jérôme entend continuer à promouvoir l'électrification des transports

et l'attractivité des entreprises de la filière Laurentides, dont la Compagnie électrique Lion Inc. et l'Institut du véhicule innovant (IVI), au sein de la nouvelle grappe industrielle VÉ du Québec », a signalé M. Stéphane Maher.

« Le CFTR compte parmi les institutions qui ont choisi Mirabel pour s'y développer et y relever de nouveaux défis et l'annonce d'aujourd'hui en est la preuve, a déclaré M. Jean Bouchard. La notoriété de cette institution contribue au rayonnement de Mirabel et que les activités qui s'y déroulent constituent un apport incontestable à l'économie locale et à celle des Basses-Laurentides ».

-30 -

À propos du Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR):

Depuis sa création en 1976, le CFTR a su se démarquer pour devenir chef de file dans l'enseignement des métiers reliés à l'industrie du transport et de marchandises. Il est d'ailleurs désigné par le ministère de l'Éducation comme l'un des deux seuls centres publics de la province à décerner le DEP en Transport par camion. Par sa vocation suprarégionale, le CFTR dispense plus de 60% de sa formation en région pour former les futurs routiers professionnels.

En 2017, le CFTR accueille dans ses nouvelles installations le programme d'études Mécanique de véhicules lourds routiers incluant le volet Mécanique d'autobus et de véhicules électriques. Avec l'arrivée de ce programme, le CFTR propose dorénavant à l'industrie du transport des diplômés pouvant œuvrer tant au niveau de la conduite que de la mécanique. En lien avec l'électrification des transports, le CFTR est particulièrement fier de participer avec Le Groupe PIT au programme d'essais des systèmes coopératifs de circulation en peloton de camions de Transports Canada.

Le CFTR possède plus de 165 camions, 160 semi-remorques, 5 autobus urbains et est en voie de faire l'acquisition d'un autobus électrique.

À propos du Cégep de Saint-Jérôme :

Fondé en 1970, le Cégep de Saint-Jérôme offre 24 programmes de formation préuniversitaire et technique, répartis sur trois campus. Le Collège emploie plus près de 700 employés. Il accueille annuellement plus de 7000 étudiants au secteur régulier, à la formation continue et aux entreprises. La Formation continue, Services aux entreprises et International du Cégep de Saint-Jérôme offre de la formation aux adultes afin de répondre aux besoins de la population, des entreprises et des organisations dans tout le Québec et plus spécifiquement dans la région des Laurentides.

L'Institut du véhicule innovant (IVI). Consolidant les expertises et les équipements de pointe, l'IVI est au cœur de l'écosystème du véhicule électrique et autonome. Son mandat consiste à accompagner les entreprises vers l'innovation, à travers des activités de recherche appliquée, d'aide technique, de formation et d'information dont le but est de réduire l'empreinte écologique du transport. L'IVI est constitué en OBNL et détient un statut de Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié au Cégep de Saint-Jérôme. L'Institut reçoit un appui financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), du CRSNG et de la Ville de Saint-Jérôme.

Pour informations:

Annie Gauthier, conseillère en communication, CFTR

450 435-0167, poste 7215 / gauthiera@csrdn.qc.ca / www.cftr.ca